

Axelle Davezac est nommée directrice générale de la Fondation de France

Axelle Davezac est nommée directrice générale de la Fondation de France par le président Philippe Lagayette. Elle prendra ses fonctions le 1er septembre 2016 et succèdera à Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France depuis 1992, qui part à la retraite.



Experte reconnue des enjeux du secteur non profit, Axelle Davezac est directrice générale de la Fondation ARC (ex Association pour la Recherche sur le Cancer) depuis 2005. Elle a notamment piloté la stratégie de développement et la transformation de l'organisation en Fondation.

Axelle Davezac a commencé sa carrière à la direction financière de la holding Peugeot Citroën pour rejoindre ensuite SAGEM SA en 1995, où elle a exercé tour à tour les fonctions de contrôleur de gestion et de directeur financier des divisions automobile et électronique. Après 15 ans au sein de l'industrie, elle décide de mettre cette expérience au service de l'intérêt général, et elle prend la direction de l'ARC.

Parmi ses multiples autres mandats, Axelle Davezac fut trésorière du Comité de la Charte (2006-2012) et vice-présidente de France Générosités (2007-2013). Depuis 2011, elle est administrateur de l'IDAF et de l'Institut Hospitalo-Universitaire de Strasbourg et depuis 2015, vice-présidente du Centre Français des Fondations.

Axelle Davezac, 47 ans, est diplômée de l'Ecole de Management de Lyon (option Finances) et auditeur du CHEDE (Cycle des Hautes Etudes pour le Développement Economique).

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Forte de 45 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Ce réseau couvre toute la France afin d'être en prise directe avec les enjeux locaux. Dans tous les domaines de l'intérêt général, la Fondation de France agit au présent et prépare l'avenir :

- en répondant aux besoins des personnes vulnérables, avec des actions favorisant le lien social et respectant leur dignité et leur autonomie ;
- en développant des solutions porteuses d'innovation et de progrès social, qu'il s'agisse de recherche médicale, d'environnement, d'éducation, de culture ou de formation.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

Contacts presse :

Charlotte de Lattre - Tél. 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org
Niki Vouzas - Tél. 01 44 21 87 05 / 07 86 48 75 82 - niki.vouzas@fdf.org